



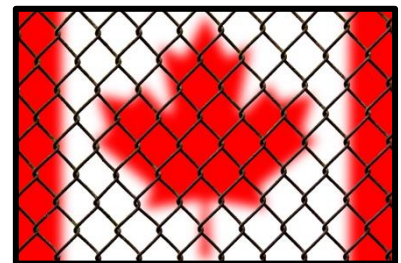
Module 3. Les condamnations injustifiées au Canada

ERREURS JUDICIAIRES : LES VICTIMES DU SYSTÈME DE JUSTICE

GUIDE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DURÉE : 90 MINUTES

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Mener une recherche sur un cas canadien célèbre de condamnation injustifiée afin de comprendre ses causes et son impact sur les droits des personnes accusées au Canada.



Matériel d'accompagnement

- **Fiche de l'élève** — Module 3 à télécharger ou à imprimer

Préalables : Avoir complété le Module 1 — Qu’est-ce qu’une erreur judiciaire? et le Module 2 — Les causes et les conséquences d’une condamnation injustifiée

Notes : Avoir accès à Internet

Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

Soutien aux élèves

Lorsqu’une discussion affecte vos élèves :

Jeunesse, J’écoute offre un service de soutien 24/7 gratuit, sans jugement et confidentiel, peu importe le problème. L’élève peut :

- Envoyer le mot PARLER au 686868.
- Appeler le 1-800-668-6868.

Ce module s’intègre au Curriculum de l’Ontario :

Niveau	Programme-cadre	Cours	Domaines
10 ^e	Études canadiennes et mondiales	Civisme et citoyenneté (CHV20)	B. Prise de conscience civique (B3.6)
11 ^e	Études canadiennes et mondiales	Comprendre le droit canadien (CLU3M)	B. Droits et libertés (B2.3) D. Droit criminel (D2.4)

Niveau	Programme-cadre	Cours	Domaines
11e	Études canadiennes et mondiales	Comprendre le droit canadien au quotidien (CLU3E)	B. Droits et libertés (B2.1) D. Droit criminel (D2.4)
12e	Études canadiennes et mondiales	Études juridique (CLN4C)	B. Droits et responsabilités (B2.4)

A. Activité de recherche

A.1. Condamnations injustifiées célèbres au Canada

1. Séparez les élèves en petits groupes de 3 ou 4 élèves.
2. Invitez les élèves à lire l'information et visionner les vidéos présentées dans la section **A.1 de la Fiche de l'élève**.
3. Attribuez une des victimes présentées à chaque groupe.



ATTENTION

Les affaires mentionnées peuvent présenter des éléments de violence, compte tenu de la nature des crimes abordés. Assurez-vous que vos élèves aient le niveau de maturité nécessaire pour aborder ces sujets.

La section « Éléments à intégrer dans la présentation » ci-bas présente un résumé de chaque affaire.



Conseil d'adaptation

Plusieurs autres cas de condamnation injustifiée existent au Canada.

Si vous désirez offrir d'autres options aux élèves, vous pouvez vous baser sur les affaires du Registre canadien des condamnations injustifiées pour sélectionner les affaires adaptées à vos élèves (site web en anglais seulement) : <https://www.wrongfulconvictions.ca/cases>

4. Invitez les élèves à mener une recherche et préparer une présentation à partir des questions dans la section **A.1 de la Fiche de l'élève**.
-

**Éléments à intégrer dans la présentation****❶ Questions d'opinion**

Certaines questions de la Fiche de l'élève visent à obtenir l'opinion des élèves. Comme ces réponses sont personnelles, cette section n'inclut pas de suggestions de réponse pour ces questions.

• Donald Marshall Jr

- Donald Marshall Jr était un homme autochtone de 18 ans au moment de son inculpation (il avait 17 ans quand il a été accusé). Il avait un casier judiciaire pour quelques délits mineurs.
- Donald Marshall Jr a été accusé du meurtre de son ami Sandy Seal, qui a été poignardé dans un parc à Sydney en Nouvelle-Écosse. Donald dit à la police que son ami a été poignardé par un homme qu'ils ont croisé dans le parc.
- Donald Marshall Jr a été en prison pendant 11 ans, 5 mois et 28 jours pour un crime qu'il n'a pas commis.
- Les causes de la condamnation injustifiée sont : le racisme, les variations dans les témoignages des témoins, une fausse confession, l'inconduite professionnelle du procureur, une défense inadéquate et l'inconduite policière (vision tunnel des policiers).
- L'innocence de Donald Marshall Jr a été démontrée grâce à de nouveaux éléments de preuve. La personne qui a tué Sandy Seal a avoué sa culpabilité.

- Donald Marshall Jr a reçu une compensation sous forme d'une pension à vie de 1,5 millions de dollars et des excuses de la part du gouvernement de la Nouvelle-Écosse.

① Commission royale d'enquête

En 1986, le gouvernement fédéral lance une Commission royale d'enquête sur l'affaire de Donald Marshall Jr. La Commission dénonce le racisme systémique et l'incompétence du système judiciaire dans cette affaire.

L'enquête Marshall a formulé 82 recommandations. Ces recommandations ont mené à la création :

- 1990 : du Service des poursuites publiques de la Nouvelle-Écosse;
 - 1991 : de la Division des relations raciales au sein de la Commission des droits de la personne de la Nouvelle-Écosse;
 - 1997 : du Forum tripartite pour régler les questions entre les Micmacs, la province de la Nouvelle-Écosse et le gouvernement fédéral.
-

**Pistes de discussion**

Vous pouvez pousser la réflexion des élèves qui travaillent sur cette affaire en posant les questions suivantes :

- Selon vous, pourquoi Donald Marshall Jr a avoué avoir commis une tentative de vol si ce n'était pas vrai?
 - Que pensez-vous du fait que la Cour a dit que Donald Marshall Jr était en partie responsable pour sa condamnation et Sandy Seal en partie responsable de son meurtre?
 - Quelles sont les recommandations de la Commission royale d'enquête sur l'affaire de Donald Marshall Jr?
 - Décrivez les différentes étapes judiciaires importantes de l'affaire Donald Marshall Jr.
-

- **Guy-Paul Morin**

- Guy-Paul Morin est un homme blanc âgé de 32 ans au moment de sa condamnation. Il n'avait pas de casier judiciaire.
- La voisine de Guy-Paul Morin, une fillette de 9 ans est assassinée à Queensville en Ontario.
- Guy-Paul Morin a passé 1 an, 4 mois et 10 jours en prison.
- Les causes de la condamnation injustifiée sont : le témoignage d'un dénonciateur sous garde (détenu informateur), les variations dans le témoignage d'un témoin, une fausse confession, des erreurs dans la preuve médico-légale, des erreurs de procédures et de l'inconduite policière (vision tunnel).



Définition - « Témoignage par un dénonciateur sous garde »

Un dénonciateur sous garde est un informateur qui est en prison.

Son rôle est de donner de l'information à la police sur un autre prisonnier. En échange de son témoignage, le dénonciateur sous garde peut obtenir une réduction de peine, le retrait d'accusations criminelles ou de l'argent.

- L'innocence de Guy-Paul Morin a été démontrée lors de l'appel de son procès. Son ADN ne correspondait pas à l'ADN trouvé sur la victime.
- Guy-Paul Morin a reçu une compensation de 1,25 millions de dollars et des excuses de la part du Procureur général de l'Ontario.



Commission Kaufman

En 1996, le Gouvernement de l'Ontario a ordonné une enquête publique sur la condamnation injustifiée de Guy-Paul Morin : la Commission Kaufman. Le rapport de la Commission dénonce la mauvaise utilisation des preuves médico-légales et la vision tunnel des policiers.

La Commission Kaufman a fourni 119 recommandations qui visent à améliorer le système judiciaire.

**Pistes de discussion**

Vous pouvez pousser la réflexion des élèves qui travaillent sur cette affaire en posant les questions suivantes :

- Quelle est ton opinion par rapport aux dénonciateurs sous garde? Explique ta réponse.
 - Selon toi, pourquoi les policiers ont continué de considérer Guy-Paul Morin comme coupable, même si la preuve médico-légale démontrait le contraire?
 - Quelles sont les recommandations de la Commission Kaufman?
 - Décris les différentes étapes judiciaires importantes de l'affaire Guy-Paul Morin.
-

• David Milgaard

- David Milgaard est un garçon blanc de 17 ans au moment de sa condamnation (il a 16 ans lors des événements).
- David Milgaard est déclaré coupable de l'agression sexuelle et du meurtre de Gail Miller, une étudiante en sciences infirmières. David Milgaard se trouvait près du lieu du crime, à Saskatoon en Saskatchewan. Il allait chercher un ami qui habitait dans les environs pour un roadtrip vers Vancouver.
- David Milgaard a passé 22 ans, 10 mois et 17 jours en prison.
- Les causes de la condamnation injustifiée sont : un informateur payé, les variations dans le témoignage des témoins, l'inconduite policière, des erreurs dans la preuve médico-légale.

- L'innocence de David Milgaard a été prouvée puisque son ADN ne correspondait pas à l'ADN retrouvé sur la victime.
- David Milgaard a reçu une indemnisation de 10 millions de dollars et des excuses du gouvernement de la Saskatchewan.

Les conséquences de la condamnation injustifiée de David Milgaard

Pendant son temps en prison, David Milgaard dit avoir été agressé physiquement et sexuellement à plusieurs reprises. Il a fait plusieurs tentatives de suicide pendant les 22 ans qu'il a passé en prison.

En 1980, il s'est échappé de la prison pendant 2 mois. Il a toutefois été retrouvé par les policiers.

Pistes de discussion

Vous pouvez pousser la réflexion des élèves qui travaillent sur cette affaire en posant les questions suivantes :

- Que penses-tu des informateurs ou des témoins rémunérés? Explique ta réponse
 - Quelle est la différence entre l'annulation d'une condamnation de culpabilité et être disculpé?
 - Décris les étapes importantes des procédures judiciaires dans l'affaire de David Milgaard.
-



Erreur Judiciaire: L'histoire de David Milgaard (1 h 27 min)

Vous pouvez présenter certaines scènes du film sur l'histoire de David Milgaard : <https://www.youtube.com/watch?v=4nrDtWR-wGU>

- **Steven Truscott**

- Steven Truscott est un garçon blanc âgé de 14 ans au moment de sa condamnation. Il n'avait pas d'antécédents judiciaires.
- Steven Truscott est déclaré coupable de l'agression sexuelle et du meurtre d'une collègue de classe de 12 ans, Lynne Harper. Truscott dit l'avoir déposée chez elle après l'école et l'avoir vu entrer dans une voiture grise.
- Steven Truscott a été en prison pendant 10 ans, 4 mois et 8 jours.
- La condamnation injustifiée est due à des erreurs des témoins oculaires, au manque de fiabilité de la preuve médico-légale et de l'expert médico-légal et la publicisation de l'affaire avant le début du procès.
- L'innocence de Steven Truscott a été prouvée
- En 2007, Steven Truscott a reçu une compensation financière de 6,5 millions de dollars et des excuses de la part du Procureur général du Canada.

 **Peine de mort**

Steven Truscott a été condamné à une peine de mort par pendaison en 1959.

 **Pistes de discussion**

Vous pouvez pousser la réflexion des élèves qui travaillent sur cette affaire en posant les questions suivantes :

- Décris les différentes étapes judiciaires importantes de l'affaire Steven Truscott.
 - Pourquoi la peine de mort de Steven Truscott a été remplacée par une peine de prison à vie?
 - Selon toi, est-ce que les preuves scientifiques sont toujours fiables? Explique.
-

 **Attention**

Compte tenu de la nature du contenu, il peut être préférable de guider la recherche de vos élèves, dépendamment de leur niveau de maturité. Vous pouvez vous référer aux sources dans l'encadré « conseil d'adaptation » ci-dessous pour guider la recherche des élèves.



Conseil d'adaptation

Si les élèves ont de la difficulté à trouver l'information nécessaire pour leur présentation, vous pouvez les référer aux sources suivantes :

Donald Marshall Jr :

- « Condamnations injustifiées au Canada » par la Bibliothèque du Parlement :
https://bdp.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/202077E?#a2-1
- « Donald Marshall fils » par l'Encyclopédie canadienne :
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/marshall-donald-fils>
- « Affaire Donald Marshall : une erreur judiciaire empreinte de racisme » par Radio-Canada : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1488023/donald-marshall-erreur-judiciaire-micmac-nouvelle-ecosse-archives>

Guy-Paul Morin

- « Condamnations injustifiées au Canada » par la Bibliothèque du Parlement :
https://bdp.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/202077E?#a2-1
- « Affaire Guy-Paul Morin » de l'Encyclopédie canadienne :
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/affaire-guy-paul-morin>

David Milgaard

- « Condamnations injustifiées au Canada » par la Bibliothèque du Parlement :
https://bdp.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/202077E?#a2-1
- « Affaire David Milgaard » de l'Encyclopédie canadienne :
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/affaire-david-milgaard>
- « En 1992, justice était rendue à David Milgaard » de Radio-Canada : <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1295484/david-milgaard-justice-canada-erreur-archives>

Steven Truscott

- « Acquitté, 48 ans plus tard » de Radio Canada :
<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/364891/decision-truscott>
 - « Affaire Steven Truscott » de l'Encyclopédie canadienne :
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/affaire-steven-truscott>
-

5. Invitez les élèves à présenter leur recherche à la classe.



Pour aller plus loin

Le 2 octobre est la journée internationale des erreurs judiciaires. Vous pouvez demander à vos élèves de :

- préparer un kiosque d'informations sur les erreurs judiciaires à présenter aux autres élèves de l'école;
 - rédiger un article sur les erreurs judiciaires à publier dans le journal de l'école ou sur le site web de l'école;
 - mener une recherche sur une affaire en cours en matière de condamnation injustifiée.
-

6. À la suite des présentations, poser les questions suivantes aux élèves afin de stimuler leur réflexion.



Pistes de discussion

- Considérant l'existence des erreurs judiciaires, quelle est ton opinion sur la présomption d'innocence? Explique.
 - Considérant l'existence des erreurs judiciaires, quelle est ton opinion sur la peine de mort? Explique.
 - Selon toi, comment pouvons-nous limiter les condamnations injustifiées au Canada?
-

B. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez :
[CliquezJustice.ca](https://cliquezjustice.ca)
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez :
<https://cliquezjustice.ca/glossaire>

Bibliothèque du Parlement, « Condamnations injustifiées au Canada ». En ligne :

https://bdp.parl.ca/sites/PublicWebsite/default/fr_CA/ResearchPublications/202077E?#a2-1.

Canadian Registry of Wrongful Convictions, « The Canadian Registry of Wrongful Convictions ». En ligne: <https://www.wrongfulconvictions.ca/>. (En anglais seulement)

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2024 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajef  Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario